Catalogue de Formations 2026

Ellipse Avocats Strasbourg

Ellipse Avocats Strasbourg

13 rue du Général de Castelnau
67000 – Strasbourg

03 67 10 31 27

SIREN 884783903

TVA int. FR71884783903

Organisme de formation

Enregistré auprès du Préfet de région GRAND EST sous le numéro 44670660467. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Certifié Qualiopi pour les actions de formation par CertUp- Maïeutika (certificat FRCM24907 – valide jusqu'au 17/12/2027)

Qualiopi processus certifié

CertUp

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Édito

ELLIPSE AVOCATS STRASBOURG, tout comme les autres cabinets du réseau, propose une alternative qualitative sur le plan technique et de la relation client, fondée sur une dynamique de développement durable.

Notre approche repose sur une relation de confiance et un engagement d'implication, de disponibilité, de réactivité et de transparence pour servir au mieux les attentes et intérêts des entreprises, quel que soit le dossier.

Nous sommes animés par une démarche innovante autant dans le contenu que dans la forme de nos interventions.

La formation fait partie intégrante de cette démarche.

Nous avons l'ambition d'organiser nos formations, n'hésitant pas à proposer un autre regard, autour d'une documentation pratique et utile pour vous, en y intégrant toujours une part de ludopédagogie... tout un programme.

Bonne lecture !

Jean SCHACHERER
Avocat associé
Ellipse Avocats Strasbourg

Certification Qualiopi

32 indicateurs • 7 critères

1. Les conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus.

2. L'identification précise des objectifs des prestations proposées et l'adaptation de ces prestations aux publics bénéficiaires.

3. L'adaptation des prestations et des modalités d'accueil, d'accompagnement, de suivi et d'évaluation.

4. L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement des prestations mises en œuvre.

5. La qualification et le développement des connaissances et compétences des personnels.

6. L'inscription et l'investissement du prestataire dans son environnement professionnel.

7. Le recueil et la prise en compte des appréciations et des réclamations des parties prenantes.

Qualiopi processus certifié

CertUp

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION

Depuis le 1er janvier 2022 les organismes de formation doivent être certifiés auprès d'un organisme certificateur sur la base du Référentiel National Qualité.

Nous souhaitons répondre à cette obligation légale en saisissant l'opportunité de revisiter l'ensemble du processus de formation pour répondre davantage à vos attentes et continuer à vous proposer des formations de qualité et en adéquation avec les évolutions de nos secteurs.

Sommaire

1. RGPD et Droit du travail
2. L'état de santé des salariés : gérer les conséquences de son altération
3. Négocier sur l'emploi des séniors
4. Travailleurs étrangers : sécuriser l'embauche et la relation de travail
5. Accusations de harcèlement : comment réagir ?
6. Le droit local du travail
7. Comment préparer un contrôle URSSAF ?
8. Le Comité social et économique (entreprises de moins de 50 salaries)
9. Le Comité social et économique (entreprises de plus de 50 salaries)

Formation #1

RGPD et Droit du travail

Objectifs

L'évolution des nouvelles technologies et la déclinaison de l'intelligence artificielle soulèvent d'autant plus de questions relatives aux données personnelles des collaborateurs.

Cette formation est l'occasion de mieux appréhender les règles relatives à la protection des données personnelles, leur déclinaison en matière de droit du travail et de ressources humaines et les enjeux actuels et futurs dans la relation de travail.

Contenu

1. Présentation de la protection des données personnelles :
   - Les sources
   - La notion de DCP, les données dites sensibles, le NIR etc.
   - Les grands principes du RGPD
   - Les droits consacrés par le RGPD

2. Le RGPD appliqué aux relations de travail
   - Le salarié, personne dite vulnérable
   - Les préconisations de la CNIL dans la gestion des données RH
   - Les droits appliqués aux salariés, en particulier le droit d'accès
   - La jurisprudence récente de la Chambre sociale, en construction
   - Les impacts du RGPD sur le contentieux et le conseil en droit du travail

3. Les éléments de la conformité
   - Registre et autres documents (charte, clause contractuelle, règlement intérieur…)
   - Organisation
   - Sécurité informatique
   - DPO
   - Formation

Animé par un avocat du cabinet

Vendredi 18 septembre 2026
9:00 — 12:30

Ellipse Strasbourg
13 rue du Général de Castelnau
67000 Strasbourg
Ou en Visio

350 € HT / personne
3 heures 30

Contact : 03 67 10 31 27
strasbourg@ellipse-avocats.com

Public (15 pers. max)
- Dirigeants
- DRH/RRH
- Assistants RH
- Comptables
- Juristes

Pédagogie
- Exposé, supports pédagogiques, échanges
- jeu de lois ou quizz
- Grille d'auto-évaluation

Pré-requis
Toute personne confrontée aux relations sociales

Accessible
aux personnes en situation de handicap moteur

Modalités
Détails page 10

Formation #2

L'état de santé des salariés : gérer les conséquences de son altération

Objectifs

- Faire face à une déclaration d'inaptitude
- Maîtriser l'obligation de reclassement
- Comprendre les obligations du salarié et de l'employeur en cas d'arrêt maladie
- Savoir faire face à des arrêts à répétition
- Procéder au remplacement temporaire du salarié absent
- Préparer l'issue de l'arrêt de travail

Contenu

1. Gérer les déclarations d'inaptitude médicale
   - La qualification de la visite
   - Les interférences avec les arrêts de travail
   - Les exigences attachées au constat d'inaptitude
   - L'avis et les préconisations du médecin du travail
   - La contestation de l'avis du médecin du travail
   - L'obligation de reclassement
   - La démonstration des recherches effectuées
   - Le refus du salarié et ses conséquences
   - La procédure de licenciement ou de la rupture anticipée du CDD

2. État de santé et suspension du contrat de travail
   - Obligation d'information et de justification
   - Obligation de loyauté, ce qu'elle recouvre
   - Obligation de maintien en tout ou partie de la rémunération
   - La contre-visite médicale, des obligations spécifiques à l'accident du travail
   - Les réactions face à l'absence du salarié

Animé par un avocat du cabinet

Lundi 16 février 2026
9:00 — 12:30

Ellipse Strasbourg
13 rue du Général de Castelnau
67000 Strasbourg
Ou en Visio

350 € HT / personne
3 heures 30

Contact : 03 67 10 31 27
strasbourg@ellipse-avocats.com

Public (15 pers. max)
- Dirigeants
- DRH/RRH
- Assistants RH
- Comptables
- Juristes

Pédagogie
- Exposé, supports pédagogiques, échanges
- jeu de lois ou quizz
- Grille d'auto-évaluation

Pré-requis
Toute personne confrontée aux relations sociales

Accessible
aux personnes en situation de handicap moteur

Modalités
Détails page 10

Formation #3

Négocier sur l'emploi des salariés expérimentés en raison de l'âge

Objectifs

- Maîtriser les nouvelles obligations légales sur l'emploi des seniors et le dialogue social
- Structurer une politique RH en faveur des salariés expérimentés en raison de l'âge
- Savoir structurer un accord portant sur la thématique

Contenu

1. Focus sur les évolutions législatives et réglementaires portant sur les salariés expérimentés en raison de leur âge et l'obligation de négocier
2. Les incidences de l'obligation de négocier sur l'emploi des séniors au regard des enjeux
3. Les thématiques au cœur de la responsabilité des entreprises
4. Panorama des dispositions conventionnelles en ma matière (benchmark)
5. Commencer à rédiger votre accord

Animé par un avocat du cabinet

Mercredi 20 avril 2026
9:00 — 12:30

Ellipse Strasbourg
13 rue du Général de Castelnau
67000 Strasbourg
Ou en Visio

350 € HT / personne
3 heures 30

Contact : 03 67 10 31 27
strasbourg@ellipse-avocats.com

Public (15 pers. max)
- Dirigeants
- DRH/RRH
- Assistants RH
- Comptables
- Juristes

Pédagogie
- Exposé, supports pédagogiques, échanges
- jeu de lois ou quizz
- Grille d'auto-évaluation

Pré-requis
Toute personne confrontée aux relations sociales

Accessible
aux personnes en situation de handicap moteur

Modalités
Détails page 10

Formation #4

Travailleurs étrangers : sécuriser l'embauche et la relation de travail

Objectifs

L'embauche des travailleurs étrangers est complexe et la législation (encore récemment modifiée) est particulièrement difficile à appréhender.

Cette formation est l'occasion d'identifier les enjeux et les risques liés à l'embauche d'un salarié de nationalité étrangère, tout en acquérant des réflexes élémentaires qui vous permettront de sécuriser la relation de travail.

Contenu

1. Présentation des enjeux et risques, point d'actualité et évolutions législatives
2. Vérifications préalables (nationalité, titre de séjour, etc.) et formalités d'embauche
3. Autorisation de travail : principes et exceptions, situations particulières, modalités pratiques
4. Distinction entre la procédure d'introduction et de changement de statut ou d'emploi
5. Focus sur l'embauche des étudiants et des apprentis étrangers
6. Difficultés liées à la relation de travail (renouvellement, perte du titre de séjour, etc.) et à la rupture du contrat

Animé par un avocat du cabinet

Mardi 17 mars 2026
9:00 — 12:30

Ellipse Strasbourg
13 rue du Général de Castelnau
67000 Strasbourg
Ou en Visio

350 € HT / personne
3 heures 30

Contact : 03 67 10 31 27
strasbourg@ellipse-avocats.com

Public (15 pers. max)
- Dirigeants
- DRH/RRH
- Assistants RH
- Comptables
- Juristes

Pédagogie
- Exposé, supports pédagogiques, échanges
- jeu de lois ou quizz
- Grille d'auto-évaluation

Pré-requis
Toute personne confrontée aux relations sociales

Accessible
aux personnes en situation de handicap moteur

Modalités
Détails page 10

Formation #5

Accusations de harcèlement : comment réagir ?

Objectifs

- Maîtriser le cadre légal, réglementaire et jurisprudentiel en la matière
- Structurer la démarche RH sur les mesures et actions à prendre en cas de signalement – notamment préventivement
- Être en capacité de mettre en place une démarche structurée d'enquête suite à un signalement.
- Ces formations sont aussi l'occasion d'un temps d'échange sur vos procédures déjà existantes.

Contenu

1. Les enjeux en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes (référents, lois et définitions des concepts)

2. Droits et protection des salariés (obligation de l'employeur, actions possibles en justice)

3. Attributions et moyens dont le référent CSE dispose (mission générale de prévention, affichage obligatoire et lutte contre ces agissements)

4. Accusations : enquêter : pourquoi, comment ?

Animé par un avocat du cabinet

Mardi 14 avril 2026
9:00 — 12:30

Ellipse Strasbourg
13 rue du Général de Castelnau
67000 Strasbourg
Ou en Visio

350 € HT / personne
3 heures 30

Contact : 03 67 10 31 27
strasbourg@ellipse-avocats.com

Public (15 pers. max)
- Dirigeants
- DRH/RRH
- Assistants RH
- Comptables
- Juristes

Pédagogie
- Exposé, supports pédagogiques, échanges
- jeu de lois ou quizz
- Grille d'auto-évaluation

Pré-requis
Toute personne confrontée aux relations sociales

Accessible
aux personnes en situation de handicap moteur

Modalités
Détails page 10

Formation #6

Le droit local du travail

Objectifs

Cette formation a pour but de réaliser un panorama des nombreuses règles spécifiques au Droit du travail d'Alsace-Moselle.

A partir de ces dispositions, il sera question d'en maitriser le fonctionnement ainsi que leurs conséquences sur le fonctionnement de l'entreprise.

Contenu

1. Les conditions d'application du droit local
2. Le maintien de salaire en cas d'absence
3. Le préavis
4. La clause de non-concurrence ...

Animé par un avocat du cabinet

Mardi 19 mai 2026
9:00 — 12:30

Ellipse Strasbourg
13 rue du Général de Castelnau
67000 Strasbourg
Ou en Visio

350 € HT / personne
3 heures 30

Contact : 03 67 10 31 27
strasbourg@ellipse-avocats.com

Public (15 pers. max)
- Dirigeants
- DRH/RRH
- Assistants RH
- Comptables
- Juristes

Pédagogie
- Exposé, supports pédagogiques, échanges
- jeu de lois ou quizz
- Grille d'auto-évaluation

Pré-requis
Toute personne confrontée aux relations sociales

Accessible
aux personnes en situation de handicap moteur

Modalités
Détails page 10

Formation #7

Comment préparer un contrôle URSSAF ?

Objectifs

La période post-Covid a entraîné un accroissement des contrôles de l'URSSAF.

L'objectif de cette formation est de préparer les participants à appréhender un éventuel contrôle.
Elle vise à exposer les différentes phases du contrôle et à doter les participants d'outils pratiques.

Il est également prévu un temps d'échanges sur les points les plus fréquemment contrôlés par l'URSSAF.

Contenu

1. Rappel des étapes de la procédure de contrôle
2. Les modalités du contrôle et prérogatives des agents de l'URSSAF
3. Préconisations pratiques dans la préparation du contrôle (réception de l'avis de passage, jour du contrôle, préparer ses équipes…)
4. Anticiper la phase précontentieuse et contentieuse (commission de recours amiable, recours contentieux…)

Animé par un avocat du cabinet

Mardi 9 juin 2026
9:00 — 12:30

Ellipse Strasbourg
13 rue du Général de Castelnau
67000 Strasbourg
Ou en Visio

350 € HT / personne
3 heures 30

Contact : 03 67 10 31 27
strasbourg@ellipse-avocats.com

Public (15 pers. max)
- Dirigeants
- DRH/RRH
- Assistants RH
- Comptables
- Juristes

Pédagogie
- Exposé, supports pédagogiques, échanges
- jeu de lois ou quizz
- Grille d'auto-évaluation

Pré-requis
Toute personne confrontée aux relations sociales

Accessible
aux personnes en situation de handicap moteur

Modalités
Détails page 10

Formation #8

Le Comité social et économique (entreprises de moins de 50 salaries)

Objectifs

La formation a pour objectif la présentation et l'analyse des dispositions légales, réglementaires et conventionnelles encadrant le fonctionnement du Comité Social et Economique (CSE).

Il s'agit de permettre au Président de piloter l'institution représentative en toute légalité et de favoriser le dialogue social.

Contenu

1. Maîtriser la composition du CSE et son fonctionnement interne (répartition des compétences et mise en place)
2. Distinguer les différentes attributions au sein du CSE (rôle du CSE, droit d'alerte et réclamation par la délégation salariale)
3. Veiller au bon déroulement des réunions du CSE (périodicité, animer la réunion, comptes-rendus et procès-verbaux)
4. Identifier les droits et devoirs des représentants du personnel (moyens et obligations comptables du CSE, le statut du salarié protégé et maîtrise des nouvelles règles)

Animé par un avocat du cabinet

Mardi 13 octobre 2026
9:00 — 12:30

Ellipse Strasbourg
13 rue du Général de Castelnau
67000 Strasbourg
Ou en Visio

350 € HT / personne
3 heures 30

Contact : 03 67 10 31 27
strasbourg@ellipse-avocats.com

Public (15 pers. max)
- Dirigeants
- DRH/RRH
- Assistants RH
- Comptables
- Juristes

Pédagogie
- Exposé, supports pédagogiques, échanges
- jeu de lois ou quizz
- Grille d'auto-évaluation

Pré-requis
Toute personne confrontée aux relations sociales

Accessible
aux personnes en situation de handicap moteur

Modalités
Détails page 10

Formation #9

Le Comité social et économique (entreprises de plus de 50 salaries)

Objectifs

La formation a pour objectif la présentation et l'analyse des dispositions légales, réglementaires et conventionnelles encadrant le fonctionnement du Comité Social et Economique (CSE).

Il s'agit de permettre au Président de piloter l'institution représentative en toute légalité et de favoriser le dialogue social.

Contenu

1. Maîtriser la composition du CSE et son fonctionnement interne (répartition des compétences et mise en place)
2. Distinguer les différentes attributions au sein du CSE (rôle du CSE, droit d'alerte et réclamation par la délégation salariale)
3. Veiller au bon déroulement des réunions du CSE (périodicité, animer la réunion, comptes-rendus et procès-verbaux)
4. Identifier les droits et devoirs des représentants du personnel (moyens et obligations comptables du CSE, le statut du salarié protégé et maîtrise des nouvelles règles)

Animé par un avocat du cabinet

Lundi 16 novembre 2026
9:00 — 12:30

Ellipse Strasbourg
13 rue du Général de Castelnau
67000 Strasbourg
Ou en Visio

350 €HT / personne
3 heures 30

Contact : 03 67 10 31 27
strasbourg@ellipse-avocats.com

Public (15 pers. max)
- Dirigeants
- DRH/RRH
- Assistants RH
- Comptables
- Juristes

Pédagogie
- Exposé, supports pédagogiques, échanges
- jeu de lois ou quizz
- Grille d'auto-évaluation

Pré-requis
Toute personne confrontée aux relations sociales

Accessible
aux personnes en situation de handicap moteur

Modalités
Détails page 10

Besoin d'une formation sur-mesure ?

Ce sont des formations sur-mesure, ciblées et adaptées à vos besoins opérationnels.

Le programme et les formats sont adaptés selon les souhaits de l'entreprise.

Pour toute demande, veuillez contacter notre responsable de formation : schacherer@ellipse-avocats.com

Enquête de satisfaction

2024

92% Satisfaction globale des formations		**100%** Taux de Recommandation
Compétences Formateur	**92%** Présentations claires	**88%** Motivation des élèves
90% Bonne gestion du temps	**94%** Écoute et disponibilité	**88%** Évaluation claire et rapide
Contenu de la Formation	**94%** Objectifs péda-gogiques clairs	**96%** Contenu structuré et préparé
88% Charge de travail adaptée	**88%** Participation active des élèves	**86%** Qualité du support

Enquête réalisé auprès des stagiaires des formations réalisées 2024.
Échantillons de 10 personnes

Modalités de formation

Modalités et délais d'accès :

Formation organisée pour 5 à 15 participants maximum. En cas de demande de formation un délai d'un mois sera nécessaire entre la demande client et la mise en œuvre de la session ou du planning des sessions sur l'année. L'inscription peut se faire 7 jours avant le début de la session sans subrogation d'Opco. La formation démarre à la signature de la convention et les dates sont convenues en accord avec le client (En cas de subrogation auprès d'un Opco, un délai supplémentaire sera accordé pour le démarrage de la formation en attendant l'accord de prise en charge).
La formation pourra être annulée si le nombre d'inscrits est inférieure à 5.

Accessibilité aux personnes handicapées :

En fonction du handicap du stagiaire nous étudierons les éventuels aménagements spécifiques qui pourront être étudiés en collaboration avec le stagiaire (outils, rythmes, ou modalités particulières adaptées au handicap exprimé).

Inscription :

Pour vous inscrire, veuillez contacter notre assistante par mail
strasbourg@ellipse-avocats.com
ou par téléphone au
03.67.10.31.27.

Inscription impérative 8 jours avant la date de la formation.

Ellipse Avocats Strasbourg:

Organisme de formation enregistré sous le numéro 44670660467 auprès du préfet de région GRAND EST. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

ellipse-avocats.com
Suivez nous sur Linkedin !